

### La « coalition » s'attaque à Cécile Jourda

Depuis l'annonce de sa candidature, le maire sortant Marc Vuillemot est devenu la cible privilégiée de ses adversaires politiques. Dernier en date à montrer les dents, Guillaume Capobianco, membre de la coalition de droite menée par Nathalie Bicais. Celui-ci dénonce la situation de Cécile Jourda, directrice de cabinet de Marc Vuillemot et « binôme » choisie par l'élu de gauche pour l'épauler à la tête de la municipalité s'il venait à remporter l'élection. « *Marc Vuillemot vient de commettre une erreur politique, lance Guillaume Capobianco. Qui paie sa collaboratrice ? L'argent public, nos impôts. Que fait sa collaboratrice depuis la semaine dernière ? La campagne. Question : est-ce normal que ce soit l'argent public qui paie la campagne du maire en place ?* » Et de demander à Marc Vuillemot de « *faire cesser immédiatement le contrat de travail de sa collaboratrice.* » Réponse du maire, droit dans ses bottes : « *La loi (article L.231, code électoral, 3e alinéa) stipule que sa fonction de directrice de cabinet n'ayant pas fait l'objet d'une délégation de signature de ma part, elle peut se présenter à l'élection à condition de démissionner de sa fonction.* » Dont acte, d'après lui, puisque Cécile Jourda lui a « *adressé un courrier annonçant sa démission en date du 16 janvier, lendemain de l'annonce de (sa) candidature.* » Et si le maire précise que cette démission sera formalisée « *dans les prochaines heures* », il ajoute que Cécile Jourda est « *actuellement en congés et n'est plus présente à la mairie.* »

### Marc Vuillemot dénonce une agression lors de la campagne

Si les candidats n'hésitent pas à s'échanger des coups lors de cette campagne électorale, on s'en tenait jusqu'alors à des échanges verbaux. Mais le climat est peut-être en train de se tendre, ainsi que le rapporte Marc Vuillemot : « *Tous nos vœux de prompt rétablissement à notre concitoyen hospitalisé suite à une grave agression par un ou plusieurs distributeurs de propagande électorale auxquels il ne demandait que de respecter les règles d'accès à la propriété privée de la résidence où il habite.* » Le maire sortant assure ne pas vouloir mélanger les choses « *car nous savons qu'un candidat ne peut être responsable des actes de ceux qui l'aident dans sa campagne* ». Toutefois, Marc Vuillemot formule le souhait « *d'une identification et d'une comparution rapides des personnes suspectées devant la justice.* » Et d'en profiter pour rappeler sa proposition de « *Charte d'éthique, de respect et de bonne conduite que devraient s'appliquer les volontaires de nos équipes de campagne.* » Un appel jusque-là resté sans réponse de la part des autres candidats.

### Serge Daninos s'affiche avec Patrick Sébastien

« *Patrick Sébastien a choisi son candidat !* » Si Serge Daninos espère attirer un homme politique de premier plan



**Serge Daninos et Patrick Sébastien.**

pour soutenir sa candidature du côté de La Seyne, c'est pour l'instant l'appui de l'animateur de télévision (et chanteur, et acteur, et humoriste...) qu'il a visiblement obtenu ! « *Nous sommes amis de trente ans* » nous éclaire le candidat Agir, qui a connu le Briviste lors de sa période show-biz. Pour la petite histoire, en 1986, Serge Daninos, alors hypnotiseur de renom, avait en effet fait sensation en transperçant le bras de Jacques Toubon, sur le plateau de l'émission Carnaval de Patrick Sébastien !